



Ref : CA2017/77

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 NOVEMBRE 2017

**DÉLIBÉRATION RELATIVE À L'ÉLECTION D'UNE PERSONNALITÉ EXTÉRIEURE
DÉSIGNÉE À TITRE PERSONNEL REPRÉSENTANT(E) D'ENTREPRISE EMPLOYANT
MOINS DE CINQ CENTS SALARIÉS**

➔ **Le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 17 novembre 2017 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,**

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Considérant la candidature de Mme Véronique Toussaint-Helliant au mandat de personnalité extérieure membre du conseil d'administration désignée à titre personnel en qualité de représentante d'entreprise employant moins de cinq cents salariés,

➤ Après en avoir délibéré et procédé à un vote à bulletins secrets,

Le dépouillement du scrutin faisant apparaître les résultats suivants :

Nombre de membres présents	19
Nombre de membres représentés	10
Nombre d'abstentions	1
Nombre de suffrages exprimés	28
Nombre de votes pour	28
Nombre de votes contre	0

→ **DÉCIDE :**

Mme Véronique Toussaint-Helliant est désignée personnalité extérieure membre du conseil d'administration désignée à titre personnel, en qualité de représentante d'entreprise employant moins de cinq cents salariés, pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur.

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 17 novembre 2017.

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 29/03/2018

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 06/12/2017